

---

## FORMATION

---

PRESENTIELLE /  FOAD ASYNCHRONE

PROGRAMME : « MAJ DROIT DU TRAVAIL / DROIT SOCIAL DES GROUPEMENTS  
D'EMPLOYEURS – LES EFFECTIFS »

---

### A. DISTINCTION SALARIES MIS A DISPOSITION ET SALARIES PERMANENT

### B. EXCLUSION DANS L'EXCLUSION

### C. EFFECTIFS SECURITE SOCIAL

---

PRINCIPAUX DISPOSITIFS PREVUS PAR LE CODE DE LA SECURITE SOCIALE POUR  
LESQUELS LES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 130-1, R.130-1 ET R. 130-2 CSS  
S'APPLIQUENT.

---

- Seuils d'effectifs applicables à l'assujettissement au forfait social
  - Seuils d'effectifs déterminant la tarification des cotisations d'accidents du travail et des maladies professionnelles
  - Seuils d'effectifs applicables à certaines exonérations
  - Seuils d'effectifs applicables en matière de recouvrement et de contrôle
- 

LES SEUILS D'EFFECTIFS PREVUS PAR D'AUTRES DISPOSITIONS QUE CELLES DU CODE DE  
LA SECURITE SOCIALE

---

- Seuils d'effectifs applicables pour déterminer l'assujettissement à certaines contributions
  - Seuils d'effectifs applicables pour la détermination de certains taux de contributions
  - Seuils d'effectifs applicables en matière d'épargne salariale
  - Autres seuils d'effectifs
- 

### D. SEUIL D'EFFECTIF DES UTILISATEURS

### E. CE QUI CHANGE AVEC L'ARTICLE 21 DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE

---

### 1) CALENDRIER, LIEU, DUREE, RYTHME, HORAIRES ET TARIF

---

- **Durée** : 3 heures réparties sur 1 matinée en intégrant les exercices pratiques et l'évaluation des connaissances proposés. NB : La durée peut varier en fonctionnement du positionnement en amont de la formation en cas de formation sur-mesure.
- **Rythme** : en continu
- **Dates et horaires** : Mardi 04 juin de 9h30 h à 12h30 ou le mardi 11 juin de 9h30 h à 12h30
- **Calendrier** : selon planning transmis dans nos newsletters et sur le site RHinfoGE ou sur demande
- **Lieu** : en visio conférence
- **Tarif** : 320 € pour la formation par salarié, 150 € pour les administrateurs bénévoles

### 2) OBJECTIFS (COMPETENCES VISEES)

---

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Mettre à jour les procédures et les documents contractuels sur lesquels ils auront été formés.
- Et de façon plus générale de sécuriser les process sur le plan du droit du travail et du droit social.
- Etablir l'adéquation entre les contrats de travail et les contrats commerciaux de mise à disposition pour sécuriser le modèle économique du GE.

### 3) PUBLIC VISE

---

- Personnel travaillant dans (ou pour) les pôles de gestion des GE, administrateurs des GE, consultants intervenant pour les GE / GEIQ.

### 4) PRE-REQUIS

---

- Connaître les fondamentaux d'un GE sur le plan RH.
- Préparer les questions en lien avec le thèmes et les envoyer par mail à isa.liberge@gmail.com

### 5) MOYENS

---

- **Modalités pédagogiques** : animation présentielle et distancielle, rappels théoriques, témoignages, applications pratiques par groupe de travail.
- **Moyens pédagogiques** : Dossiers thématiques, modèles de contrat de travail et de contrat de mise à disposition à adapter selon cas présentés par les apprenants. Supports pédagogiques : supports écrits et/ou numériques - si distancielle : support audio et vidéo en plus.
- **Moyens techniques** :
  - en formation présentielle utilisation de paperboard, visio-projecteur.
  - en formation distancielle, connexion sur notre plateforme LMS, lien transmis via l'e-mail de convocation.

### 6) FORMATEUR

---

- Jean-Yves Kerbourc'h, professeur des universités, droit social, responsable du Diplôme d'Université « Manager de Groupement d'Employeurs » co-auteur de l'étude "les groupements d'employeurs à la lumière de leurs enjeux".

---

#### 7) MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LA SANCTION DE LA FORMATION

---

- **Suivi de l'exécution** : feuille d'émargement par demi - journée
- **Évaluation des acquis** : quiz final

---

#### 8) MODALITES ET DELAI D'ACCES

---

- **Inscription** : directement auprès du CRGE par **mail : isa.liberge@gmail.com** ou **TEL : 06 47 93 98 90**

---

#### 9) ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

---

- Merci de nous informer sur les situations de handicap afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation